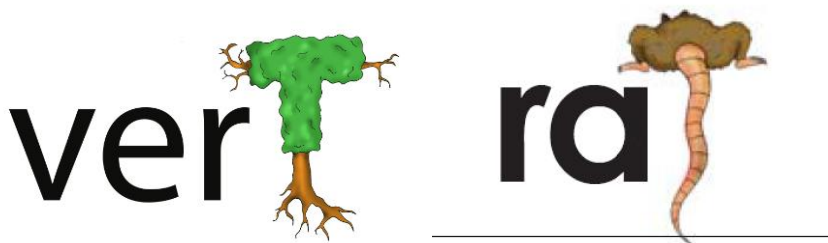


## Les homophones, c'est quoi?

Les homophones désignent des mots ayant la même prononciation, mais des significations différentes (Ferrand, 1999). Pour une raison historique, notre système d'écriture les distingue le plus souvent par des formes différentes à l'écrit (*ver, vers, vert, verre* et *vair*). Le nombre d'homophones est important en français, puisqu'on en compte environ 1200. On distingue trois types d'homophones : les homophones grammaticaux (ex. : *a* et *à*), les homophones du discours (ex. : *il perd ses verres; il persévère*) et les homophones lexicaux (ex. : *ver, vers, vert, verre* et *vair*).



L'orthographe des homophones grammaticaux et du discours est généralement déduite en ayant recours à leur classe grammaticale d'appartenance (ex. : le mot *a* est un verbe tandis que le mot *à* est une préposition) ou à l'emploi d'un mot de substitution (ex. : le mot *a* peut être remplacé par *avait*, donc il ne prend pas d'accent). En revanche, les homophones lexicaux appartiennent souvent à une même classe de mots et le recours à leur classe d'appartenance pour décider de leur orthographe devient donc caduc (ex. : les mots *verre* et *ver* sont tous deux des noms). L'orthographe de certains homophones lexicaux peut être déterminée par l'utilisation de mots de la même famille (ex. : la lettre *t* du mot *vert* peut être déduite de sa forme au féminin, soit *verte*). Toutefois, les consonnes en fin de mot n'ont pas toujours de correspondance avec un autre mot de la même famille (ex. : la consonne *s* de la préposition *vers* n'est en lien avec aucun autre mot). Dans ces cas, seul le recours à la mémoire nous permet d'orthographier adéquatement ces homophones, mais chez certains cette mémoire est déficitaire.

## Une méthode d'enseignement utile pour l'apprentissage de l'orthographe des homophones

Certaines méthodes d'enseignement peuvent faciliter la mémorisation de l'orthographe des homophones lexicaux ainsi que des mots inconsistants (mots comportant un ou plusieurs sons pouvant s'écrire de différentes façons). Parmi celles qui ont démontré leur efficacité, on trouve la méthode visuosémantique (Mavrommati et Miles, 2002; Rinaldi,

2013). Cette méthode vise à faciliter la mémorisation des particularités orthographiques en sollicitant trois types de mémoire : la mémoire visuelle imagée (mémoire des images), la mémoire lexicale orthographique (mémoire de l'orthographe des mots) et la mémoire sémantique (mémoire des connaissances sur le monde). Elle consiste à associer un dessin lié sémantiquement au mot et s'incorporant à la graphie particulière de ce mot. Par exemple, le mot *vert* s'écrit avec la lettre *t* à la fin du mot. Un dessin illustrant un arbre vert à partir de la lettre *t* permet de rappeler la couleur verte et la présence de la lettre muette *t* à la fin de ce mot.

La méthode visuosémantique renforce la mémoire lexicale orthographique et possède un côté ludique qui motive l'enfant, ce qui favorise également la mémorisation de l'orthographe. Comme l'enseignement de l'orthographe des homophones lexicaux est essentiel, et que celui-ci doit se faire de façon explicite pour être efficace, il est heureux de pouvoir compter sur une méthode d'enseignement qui a fait ses preuves.

Fayol, M. (2013). *L'acquisition de l'écrit*. Que sais-je? (n° 3970). Paris : Presses Universitaires de France.

Ferrand, L. (1999). 640 homophones et leurs caractéristiques. *L'Année Psychologique*, 99(4), 687-708.

Mavrommati, T. D., et Miles, T. (2002). A pictographic method for teaching spelling to Greek dyslexic children. *Dyslexia*, 8(2), 86-101.

Rinaldi, H. (2013). *Intérêt d'une méthode visuo-sémantique pour la mémorisation de l'orthographe lexicale dans la dysorthographe développementale* (Mémoire inédit), Université de Poitiers, France.

Stanké, B. (2015). *Les homophones illustrés*. Québec : Les Éditions Passe-Temps.